

**Modalités de l'inscription avec certificat médical obligatoire.  
enfants débutants - mineurs moins de 13 ans**

**= Pour les nouvelles inscriptions : débutants**

01) - Imprimer et remplir le bulletin d'adhésion ainsi que l'autorisation parentale.

02) - Imprimer et remplir la demande de licence (après avoir pris connaissance des infos figurant au document "demande de licence verso") en laissant en blanc "Club et Code style).

\* Dater et signer dans le premier cadre rouge figurant sous la rubrique "Le soussigné déclare" à l'emplacement " \*Adhérer à l'assurance ".

03) - Mettre dans une enveloppe :

\* **le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du karaté.**

\* la demande de licence datée et signée.

\* le chèque d'un montant de 37,00 € à l'ordre du SKCD

\* le bulletin d'adhésion

\* l'autorisation parentale.

\* le paiement des cours à votre convenance : plusieurs chèques à l'ordre du club tous datés du jour de leur émission - ou chèques vacances - ou panachage.

04) - Déposer la totalité des documents à la permanence qui sera tenue au club à Saint Vincent, avant toute participation aux cours.

**= Pour les renouvellements de licence :**

01) - Imprimer et remplir le bulletin d'adhésion et l'autorisation parentale.

02) - Imprimer et remplir uniquement le grand cadre blanc en mettant votre "nom - prénom " et votre numéro de licence. Me préciser le nombre de cours.

\* Dater et signer dans le premier cadre rouge figurant sous la rubrique "Le soussigné déclare" à l'emplacement " \*Adhérer à l'assurance ".

03) - Mettre dans une enveloppe :

\* le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du karaté ou une photocopie de la page du passeport sportif avec le cachet du médecin.

\* la demande licence datée et signée.

\* le chèque d'un montant de 37,00 € à l'ordre du SKCD

\* le bulletin d'adhésion et l'autorisation parentale.

Le paiement des cours se fera ultérieurement après contact avec J.Pierre DAGAND.

04) - Déposer la totalité des documents à la permanence qui sera tenue au club à Saint Vincent, avant toute participation aux cours.